

Communiqué de presse

Vendredi 14 novembre 2014

Non à trois initiatives populaires nuisibles

Position d'economiesuisse sur les objets soumis au vote le 30 novembre 2014

economiesuisse dit non à l'initiative « Halte à la surpopulation » de l'association Ecopop. Un taux d'immigration aussi rigide et bas que celui demandé par l'initiative Ecopop assècherait le marché du travail, compromettrait le financement de nos assurances sociales et serait totalement incompatible avec les accords bilatéraux conclus entre la Suisse et l'UE. Le projet ignore volontairement les besoins de l'économie et menace de manière grossière la prospérité de notre pays. Des travailleurs dont l'économie a un urgent besoin, les époux étrangers de citoyens suisses, les requérants d'asile et les Suisses désireux de revenir s'installer en Suisse seraient tous logés à la même enseigne. C'est une erreur. De plus, economiesuisse juge absurde la deuxième mesure réclamée par l'initiative, à savoir consacrer 200 millions de francs par an à des mesures de planification familiale volontaires et à des moyens de contraception dans des pays en développement.

economiesuisse rejette aussi résolument l'initiative sur l'or. Celle-ci souhaite imposer un carcan à la Banque nationale suisse (BNS), qui la priverait de son indépendance. Aux yeux de l'économie suisse, ce serait un désastre. Ces dernières années ont montré l'importance de l'action de la Banque nationale pour le succès de la Suisse. Si la Suisse a surmonté mieux que tout autre pays la crise mondiale, elle le doit à la décision de la BNS d'introduire un cours de change plancher et de le défendre à la fois fermement et de manière crédible. Avec l'initiative sur l'or, une intervention de politique monétaire aussi réussie n'aurait pas été possible. Cela aurait été catastrophique, en particulier pour les entreprises exportatrices et le tourisme, et d'innombrables emplois auraient été menacés.

L'organisation faîtière de l'économie suisse rejette également l'initiative visant l'abolition des forfaits fiscaux. Elle estime en effet que chaque canton doit pouvoir décider lui-même s'il souhaite maintenir ce système d'imposition. En outre, l'initiative se traduirait par des pertes fiscales et de chiffres d'affaires douloureuses dans de nombreuses régions. L'imposition d'après la dépense est aussi un bon moyen d'attirer des contribuables aisés dans les cantons de montagne et les régions périphériques. Ces contribuables investissent dans ces régions et sont très importants pour le maintien des emplois et l'économie en général. La Suisse n'a aucune raison de renoncer à cet atout fiscal. D'autres pays connaissent des modèles d'imposition tout aussi attrayants. La Suisse ne subit aucune pression sur la scène internationale en vue de l'abolition de ce système d'imposition.

Pour toutes questions :

Cristina Gaggini, directrice romande

Téléphone : 078 781 82 39

Courriel : cristina.gaggini@economiesuisse.ch